

APPEL À CANDIDATURES
EXPERTE ET EXPERT EN
RÉSIDENTE



DATE

Octobre 2026

DÉFINITION DE L'EXPERTE OU L'EXPERT EN RÉSIDENCE

Toute personne qui exerce ou a exercé un rôle de haute dirigeante ou haut dirigeant, de gestionnaire de haut niveau ou qui exerce ou a exercé une fonction publique importante et qui a eu une contribution majeure au sein de l'administration publique ou des services publics.

L'experte ou l'expert en résidence possède une expérience pratique et concrète dans un ou quelques domaines de la gestion publique, du service public ou de l'élaboration des politiques publiques. L'experte ou l'expert a également des habiletés reconnues de transfert de son savoir pratique et une crédibilité pour les acteurs des organisations qui sollicitent les services de l'ENAP.

Ces expertes et experts de haut niveau peuvent provenir de divers secteurs de l'administration publique, soit de la fonction publique québécoise, fédérale, internationale, de l'administration municipale, des services judiciaires ou quasi-judiciaires, du réseau de la santé et des services sociaux ou de celui de l'éducation ou avoir contribué de façon marquante à l'évolution des services publics au Québec, au Canada ou à l'international.

En considération de l'octroi de ce statut, l'experte ou l'expert en résidence accepte de contribuer au perfectionnement et aux divers services conseils offerts par l'ENAP au Québec, au Canada et à l'international; ainsi qu'à la vie institutionnelle de l'ENAP;

La personne ayant un statut d'experte ou d'expert en résidence participe à la vie organisationnelle selon ses intérêts et ses disponibilités et est encouragée à développer des liens avec les membres du corps enseignant de l'ENAP.

Voici la gamme de services dispensés par l'ENAP aux organisations publiques au Québec, au Canada et aux pays d'Afrique francophone :

Perfectionnement, coaching et mentorat, évaluation de compétences et de connaissances, évaluation de programmes publics, conseil et accompagnement organisationnel, laboratoires d'innovation, coopération internationale, analyse comparative, étalonnage de performance et veille.

CO EXPERTISES RECHERCHÉES

Nous avons besoin d’expertes et d’experts en résidence pour participer à divers mandats. Voici un aperçu non exhaustif des expertises recherchées :

☐ Gouvernance	☐ Gestion publique numérique	☐ Optimisation de processus
☐ Leadership	☐ Gestion du changement	☐ Collaboration interorganisationnelle
☐ Fonctionnement de l’État québécois	☐ Gestion des risques	☐ Évaluation de compétences
☐ Performance	☐ Interface politico-administrative	☐ Coopération internationale
☐ Participation citoyenne	☐ Planification stratégique	☐ Utilisation de la science
☐ Gestion des personnes et des équipes (télétravail et mode hybride, santé au travail, mobilisation)	☐ Contrats publics	☐ Communication stratégique et efficace
☐ Développement durable et changements climatiques	☐ Coaching de gestion publique	☐ Relations avec les médias
☐ Gestion de la diversité	☐ Éthique organisationnelle	☐ Processus de consultations publiques
☐ Analyse de dossiers d’affaires	☐ Gestion de projet	☐ Gestion des instances judiciaires et quasi-judiciaires
☐ Évaluation de programmes et de politiques publiques	☐ Conseil scientifique auprès des acteurs publics	☐ Livraison de service à des clientèles

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

- Avoir cumulé plus de dix (10) ans d’expérience dans un rôle de haute dirigeante ou de haut dirigeant, de gestionnaire de haut niveau ou autre fonction publique importante au sein de l’administration publique, des services publics, dans l’élaboration de politiques publiques au Québec, au Canada ou à l’international ou avoir contribué de façon marquante à l’évolution des services publics.
- Posséder une expertise reconnue dans un domaine ou plusieurs domaines de la gestion publique ou dans un domaine des politiques publiques pour lequel l’ENAP reçoit des demandes de services, sa mission ou des domaines pour lesquels elle souhaite développer son offre en cohérence avec son plan stratégique.
- Avoir une réputation conforme aux valeurs d’exemplarité de l’ENAP et de l’administration publique et une crédibilité pour les acteurs des organisations qui sollicitent les services de l’ENAP.
- Posséder une capacité démontrée à transférer son savoir pratique, à transmettre des compétences ou à évaluer des compétences ou à conseiller des organisations publiques en présence et à distance.
- Avoir une certaine disponibilité pour contribuer à des mandats de l’ENAP et avoir la volonté de collaborer avec les ressources internes de l’ENAP.
- Demeurer en contact avec des administrations publiques et être au fait de leurs enjeux actuels et s’assurer de maintenir ses connaissances à jour sur les nouvelles pratiques en gestion publique.
- Avoir un intérêt marqué pour contribuer à l’évolution et à la transformation des organisations publiques.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET COMITÉ D'ÉVALUATION

Votre dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

Lettre d'intérêt, précisant le ou les domaines de gestion publique, les compétences ou champs d'intervention pour lesquels vous possédez une expertise et ce qui vous motive à contribuer aux travaux de l'ENAP.

Curriculum vitae à jour, précisant votre expérience et vos compétences en gestion ou en élaboration de politiques publiques.

Ces documents doivent être acheminés d'ici le **30 octobre 2026** à l'adresse courriel suivante : vp.services-conseils@enap.ca

Toute question concernant le présent appel de candidatures peut également être adressée à cette même adresse, à l'attention de **Jennyfer Duberville**.

HONORAIRES ET RÉMUNÉRATION

En regard des différents mandats pouvant être confiés, le cas échéant, par l'ENAP à l'experte ou l'expert en résidence, des honoraires pourront être convenus ou une rémunération pourra être déterminée, et ce, en fonction de la nature du mandat.

Tous les détails à ce sujet vous seront communiqués si votre candidature est retenue.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature.

Nous vous aviserons de la décision du comité d'évaluation.